

**MAIRIE DE  
CHAUMONTEL**  
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**N° 2018/214**

**DATE DE  
CONVOCAATION**

Le 19 novembre 2018

**OBJET :**

**RGPD : Convention  
d'assistance avec le CIG**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

**PRESENTS :** Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Madame Aude POIRÉE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER

**PROCURATIONS :** Monsieur Eric CASSERON pouvoir à Madame Betty HUYLEBROECK, Madame Pascale BACQUEVILLE pouvoir à Monsieur Georges SCHMITT, Madame Evelyne POIGNON pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Olivier POIGNON pouvoir à Monsieur Christophe VIGIER

**EXCUSÉ(S) :** Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Madame Martine GHENASSIA, Monsieur Jacques LABARRE

**ABSENT(S) :** Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur André LEFEVRE

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Patrice BRONSART

oooooooo

Le Maire informe le Conseil Municipal :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 36 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

**Vu** le règlement (UE) 2016-679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, entrant en application le 25 mai 2018 (dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;

**Considérant** que la Ville est affiliée au Centre de Gestion ;

Le conseil municipal ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité :

- 2 contre (Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Olivier POIGNON)
- 2 abstentions (Madame Florence GABRY, Madame Aude POIRÉE)

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 14

Votants : 18

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,  
Le 26 novembre 2018

Le Maire,  
Sylvain SARAGOSA

**DECIDE :**

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion pour la mise à disposition d'un agent du CIG pour l'accompagnement à la mise en place du Règlement n° 2016-679 dit Général sur la protection des données (RGPD).

**De charger** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**D'autoriser** Monsieur le Maire à désigner le délégué à la protection des données de Centre Interdépartemental de Gestion, comme étant le délégué à la protection des données de la Ville.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,